

Grâce à vos cotisations aux syndicats de la fédération et à vos votes les militant.es de la FSU des Landes ont pu poursuivre leur engagement dans le département.

Toutes les infos sur notre site :



Stage AESH 24 mars à Dax

LES ACTIONS DU TRIMESTRE :

- Organisation de la manifestation AESH du 5 avril et audience à Mont de Marsan
- Participation au 1er Mai avec l'intersyndicale
- Stage « Agir dans son établissement » le 5 mai à Mont de Marsan
- Stage "Durer dans le métier sans souffrir" le 17 mai avec Dominique Cau-Bareille à St-Martin de Seignanx
- Rassemblements contre la guerre en Ukraine depuis le début du conflit les samedis
- Participation au stage égalité professionnelle sur Bordeaux le 8 juin

Et comme toujours participation aux instances départementales pour lesquelles vous nous avez fait confiance CDEN CHSCTD, CTSD et CDAS.

Bonne vacances à toutes et tous !



Suite aux annonces très inquiétantes du candidat Macron pendant les élections présidentielles, la FSU a réaffirmé son désaccord profond avec une vision adéquationniste uniquement au service des entreprises de la voie professionnelle. Alors que la loi mal nommée « liberté de choisir son avenir » commence seulement à révéler ses pires conséquences (mise en concurrence public /privé, développement incontrôlé de l'apprentissage, confusion entre formation initiale et continue) il est temps au contraire de reconnaître la noblesse des lycées professionnels en réaffirmant leurs missions éducatives et d'intérêt général au service des jeunes. Ne soyons pas dupes ceci n'est qu'une facette d'une attaque plus large contre le service public d'éducation. Extraits :

Si la crise sanitaire peut sembler derrière nous, en réalité ses stigmates sont encore bien présents. Les candidates et candidats qui passeront leurs examens ont subi de plein fouet cette crise depuis 3 ans. Pourtant en dehors des quelques aménagements pour la voie générale rien n'a été envisagé pour les candidat-es au CAP et au baccalauréat professionnel. Seule certitude, les ministères refusent de prendre en compte les risques que cela représente en termes de résultats aux examens. La FSU demande toujours un moratoire sur la nouvelle épreuve dite de contrôle du baccalauréat professionnel, qui a été très peu annoncée et rarement préparée sur le terrain.

La FSU affirme son exigence d'abandon de tout projet de transfert des personnels et des jeunes de lycées professionnels au ministère du Travail. Le ministre doit s'exprimer rapidement pour clarifier ses intentions quant au maintien dans l'éducation nationale de cette voie du lycée. Elle revendique une formation professionnelle initiale et continue qualifiante et diplômante ambitieuse, prenant en compte l'urgence sociale que représente la sécurisation des parcours scolaire et professionnel de la jeunesse. L'apprentissage, brandi comme une solution magique pour lutter contre le chômage des jeunes, conjugué au calibrage des formations non qualifiantes sur les secteurs d'activité en pénurie d'emploi révèle une vision politique court-termiste et dangereuse pour l'avenir de la société et pour les jeunes, qui va à l'encontre de leur émancipation. Le devenir de celles et ceux qui, aujourd'hui, bénéficient des dispositifs de formation et d'accompagnement à l'emploi issus des plans de relance reste très incertain. Le risque d'un rebond massif du chômage est réel quand les entreprises ne seront plus sous perfusion d'argent public.

La FSU combattra les projets concernant la voie professionnelle, notamment la volonté d'imposer à tout crin l'apprentissage dans les lycées par l'usage du mixage des publics et des parcours, par exemple, ou bien, le doublement des semaines de PFMP en terminale qui réduira d'autant le temps disciplinaire. Elle continuera à défendre les diplômes et à demander le développement des filières de l'éducation nationale. Elle portera haut et fort son mandat de scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, et son projet de démocratisation du système éducatif qui passe par le renforcement des 3 voies du lycée, dont l'enseignement professionnel public et laïque.

Extrait des déclarations FSU au Conseil Supérieur de l'Éducation du 9 juin

Pour votre défense personnelle et pour défendre votre métier dans le syndicat des lycées pro de la FSU, première organisation syndicale de l'éducation, adhérez et soutenez le



05 56 68 98 91 // 06 63 34 94 97

snuempaquitaine@gmail.com
commissaires paritaires nationaux : capn@snuep.fr
sa_bordeaux@snuep.fr

Vous-vous reconnaissez dans les valeurs de la FSU concernant la défense des services publics et la défense des personnels dans le respect du droit et sans compromission locale ?

Vous êtes agent.es territorial.es dans les Landes et vous souhaitez vous engager au service du bien commun et de vos collègues : rejoignez l'équipe du SNUTER-FSU en déposant une liste dans votre commune ou proposez votre candidature sur la liste au CDG 40 pour les prochaines élections professionnelles.

Plus de renseignements : fsu40@fsu.fr



Fédération Syndicale Unitaire

Directeur de la publication: Flavien THOMAS
ISSN 1276-6488 CPPAP 0521SOO7828
Imprimé par: FSU Landes
97, Place de la Caserne Bosquet
40000 Mont de Marsan



Déposé le jeudi 23 juin 2022



La FSU des Landes plus que jamais engagée

Les élections législatives ont acté une défaite cinglante pour le parti présidentiel : entre 2017 et 2022, le nombre de députés de La République en marche a été divisé par deux... Les électeurs et électrices ont exprimé leur rejet de la politique néolibérale détruisant les services publics, sans justice climatique ni justice sociale, menée depuis 5 ans. Une grande partie des voix est allée vers un projet social à même de répondre à nos revendications.

Forcément inquiète du score du Rassemblement National dans notre département, la FSU continuera à combattre les idées d'extrême droite. Pour cela il nous faudra redoubler d'efforts pour déconstruire auprès de ceux et celles qui se sont laissés séduire par un semblant de discours social dévoyé, les argumentations populistes et délétères de haine et de repli sur soi. Leur projet est à l'exact inverse des valeurs d'égalité et de solidarité que nous portons. Nous démontrons avec notre implication dans le Réseau Éducatif Sans Frontière des Landes combien l'accueil et l'humanité sont plus enrichissants que le rejet de l'autre.

L'abstention est un autre défi, en particulier dans la jeunesse. Cela révèle une nouvelle fois la profondeur de la crise démocratique alors que les jeunes ont montré leur engagement pour le respect de personnes et de leurs différences, l'égalité des femmes et des hommes ou la défense environnementale, autant de valeurs que nous soutenons avec eux dans les Landes.

Pendant ces mêmes semaines des records de chaleur ont marqué notre pays et nous avons constaté l'augmentation des prix mais pas de notre salaire. La guerre a redoublé d'horreur. La FSU des Landes continuera de porter dans les collectifs locaux comme « plus jamais ça » les propositions de la société civile pour répondre à notre niveau à ces enjeux. Elle vous donne d'ores et déjà rendez-vous en septembre pour vous les présenter et en discuter.

Aujourd'hui un nouveau chapitre incertain mais plein d'espoir s'ouvre. Notre fédération de transformation sociale, indépendante, portée par l'engagement des agent.es des services publics, que nous représentons et défendons au quotidien, solidifiée par notre fonctionnement démocratique, sera d'autant plus attentive et active. La FSU des Landes travaillera, comme elle l'a toujours fait, au rapprochement syndical et à la construction de mouvements intersyndicaux larges. Il est plus que jamais de notre responsabilité collective de continuer à convaincre et nous battre pour l'amélioration de nos conditions de travail et de rémunération, pour l'accès à une protection sociale juste et à une longue retraite épanouissante, pour la défense de nos statuts et nos missions, pour l'accès à cette reconnaissance pour les métiers les plus précarisés. Mais parce que justement nous savons combien l'année a été longue et parfois éprouvante pour celles et ceux qui ont porté ces services publics envers et contre tout, nous vous souhaitons d'excellentes vacances estivales.

Nicolas FAYEMENDY et Flavien THOMAS co-secrétaires FSU 40

Sommaire

L'action sociale au service des personnels p2

LA SANTE DES PERSONNELS A LA LOUPE p2

AESH des combats à poursuivre ... et à gagner ! p3

Paritarisme attaqué, les syndicats de la FSU toujours à vos côtés, l'exemple du SNES-FSU p3

Un engagement fort de la FSU pour défendre la voie professionnelle p4

L'action sociale au service des personnels

Parce que les bonnes conditions de vie quotidienne participent aux bonnes conditions de travail, les agent.es de la fonction publique doivent pouvoir s'adresser et être entendus de leur employeur pour faire connaître leurs besoins en termes de logements, de restauration, de vie familiale, de loisirs, etc...

Les prestations d'action sociale sont une des formes de réponse à ces besoins, elles doivent être connues des agent.es, les budgets qui leurs sont destinés doivent être confortés et utilisés à plein.

La FSU est attachée à l'investissement des personnels dans la définition et la mise en oeuvre de l'action sociale. Cela doit permettre non seulement la bonne connaissance des prestations et la bonne utilisation des crédits mais aussi de proposer l'adaptation ou la création de prestations pour répondre à l'évolution des besoins des agents.

Dans notre département, la Commission Départementale de l'Action Sociale s'est réunie quatre fois et deux autres rendez-vous sont prévu d'ici la fin de l'année. Entre 5 et 7 dossiers sont instruits à chaque réunion concernant des personnels rencontrant pour la grande majorité d'entre eux des difficultés financières passagères. Ce sont des professeurs, des agents administratifs, des AED et des AESH. Ces dernières sont les plus nombreuses, témoignant de la précarité de leurs postes de

travail. Une réparation de voiture, des soins médicaux déséquilibrent un budget déjà fragile. La CDAS se trouve confrontée à de nouveaux besoins, sans budget supplémentaire.

Dans notre département, elle réussit à répondre à toutes les demandes présentées par les Assistantes Sociales des personnels. Jusqu'à quand ? Avec l'arrivée croissante de contractuel.les, la question peut se poser.

L'Action Sociale est encore trop méconnue. L'administration « oublie » d'en informer ses personnels. Elle considère que l'information existe déjà. Certes... encore faut-il le savoir...

C'est pourquoi, en réponse, la FSU met à votre disposition tout les ans un guide des prestations sociales et interministérielles auxquelles vous pourriez avoir droit. Consultez-le sur le site FSU40 (flash code ci-dessus).

Des fonds existent et doivent être utilisés pour les besoins existants.

La délégation au CDAS de la FSU

LA SANTE DES PERSONNELS A LA LOUPE

Dans tous les métiers, enseignant.e.s, psyEN, AESH, les conditions de travail dégradées constituent des facteurs de risques psycho sociaux importants. Ces questions, induisant une perte de sens du métier, font l'objet de signalements de plus en plus récurrents au CHSCT.

Dans notre département, plus de 150 signalements ont été adressés au CHSCT par l'application dématérialisée sur Arena et quelques fiches papier. La délégation FSU contacte chaque déclarant pour effectuer au mieux le suivi de sa situation.

Une grande majorité de ces signalements témoignent d'une mise à mal de la santé et de la sécurité des personnels par des comportements hautement perturbateurs voire violents d'élèves.

C'est la problématique majeure que reconnaît notre DASEN, avec l'école inclusive. Avec ses missions de prévention, le CHSCT40 a donc de nouveau travaillé sur cette thématique avec la publication d'un livret d'accompagnement pour le premier degré en début d'année scolaire.

Cette année scolaire s'est aussi achevé le travail sur la charge de la direction aboutissant à la mise en place d'un groupe pérenne sur le département. Son objectif est d'alléger/faciliter le travail des directrices.eurs. Il est aussi question de formation spécifique avec des temps d'échange, très demandés dans les réponses à l'enquête lancée l'année précédente.

Le CHSCT40 a également suivi la situation sanitaire dans les établissements landais lors de réunions extraordinaires en faisant remonter les besoins, questions ou remarques du terrain.

Dans le second degré, les signalements liés aux dérives managériales sont aussi en nombre significatif sur le département. La FSU a systématiquement accompagné tous les col-

lègues dans la procédure de déclaration, alerté le DASEN et incité à la prise de mesures RH dans le cadre de leur action en CHSCT.

En raison de contraintes liées au recrutement du nouveau secrétaire général, il va malheureusement nous falloir attendre la prochaine rentrée pour débiter l'action au sein des groupes de travail sur la mise en place des PIALS inter-degré et la gestion des comportements perturbateurs dans les collèges, thématiques proposées par les représentant.e.s FSU et déterminées d'après les remontées du terrain.

Il est donc important de continuer à saisir le CHSCT, outil pour exprimer nos besoins et nos revendications.

Néanmoins le rôle du CHSCT et les outils permettant la prévention et le signalement des risques restent encore trop peu connus. La FSU continue de demander une présentation du CHSCT et de ses outils lors des journées de pré-rentrée ou réunions de rentrée.

Des personnels en bonne santé, en sécurité, dans de bonnes conditions de travail conditionnent la réussite des élèves.

C'est la loi, trop souvent ignorée. Santé et sécurité au travail : l'employeur a des obligations (Article L4121-1 à L4121-5).

Avec l'expertise des délégations FSU tant départementale académique que nationale, les représentant.es des personnels continueront à défendre vos droits au CHSCT40 et exiger les véritables moyens pour des conditions de travail favorables à l'ensemble de la communauté éducative.

Article collectif des représentant.es FSU au CHSCT des Landes

AESH des combats à poursuivre ... et à gagner !

Tout au long de l'année le DASEN a accepté de nous recevoir pour évoquer les conditions de travail des AESH. Dès septembre, on a pu l'alerter sur les conditions de rentrée, manque d'anticipation, notification non respectée, manque de personnel, changement d'élèves à accompagner à la dernière minute...

Le DASEN a pris acte de ces remontées de terrain et a indiqué que des efforts seraient faits pour la rentrée 2022. On sera attentif à la prochaine rentrée.

La FSU a pu obtenir dès le début d'année l'accès au SRIAS pour toutes les collègues AESH après de nombreuses interventions auprès de la DSDEN et du SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale).

Avec de nombreuses mobilisations, le 19 octobre (en direct sur France 3), en mars, puis le 5 avril, la FSU des Landes a continué de porter les revendications pour les AESH : statut de catégories B, temps plein à 24h, un vrai statut, un vrai salaire, abandon des PIAL.

Le stage FSU du 24 mars sur le métier d'AESH a permis de

réunir 25 collègues pour échanger sur le métier et porter des revendications locales. On a pu noter des problèmes dans la gestion de certains PIAL, un plus grand nombre d'élèves à accompagner, des conditions de travail dégradées avec l'accompagnement mutualisé, des changements d'élèves à accompagner à la demande des familles...

Le DASEN en a pris note et a indiqué transmettre une note de cadrage afin de respecter les droits des AESH et d'améliorer la gestion des PIAL.

Le renouvellement des CDD au 1er septembre 2022 ou le passage en CDI doivent être préparés en amont, la demande a été portée auprès du DASEN, qui nous a indiqué que cela doit être fait courant juin.

Un vrai métier, un statut de catégorie B, un vrai salaire. La FSU défend ces revendications et les défendra lors des élections professionnelles de décembre 2022.

Paritarisme attaqué, les syndicats de la FSU toujours à vos coté, l'exemple du SNES-FSU

Depuis 3 ans, les commissions paritaires pour les mutations ont été supprimées par la nouvelle loi de la fonction publique. Malgré cette entrave au paritarisme, les syndicats de la FSU continuent de défendre et d'informer les collègues. Cette période de mutation, source de stress chez les collègues, est de plus en plus compliquée avec de moins en moins de postes proposés suite aux nombreuses suppressions décidées par les derniers gouvernements.

Grâce au cadre syndical qui permet d'avoir collectivement les moyens de se mettre au service des agent.es pendant cette période, les militants et les militantes se sont organisé.es pour vous accompagner. Notamment la section SNES-FSU des Landes qui a participé, avec la section académique, au dispositif mis en place pendant la période des mutations inter puis intra.

En novembre, réunion d'information et rendez-vous téléphonique ont permis d'aider les collègues, souvent des stagiaires, afin d'organiser au mieux leur projet de mutation. Deux jours à Bordeaux **en janvier** ont été consacrés à la vérification des barèmes affichés par l'administration, ceux des collègues qui nous ont fait confiance.

Le travail pour les mutations intra a commencé début mars après les résultats de l'inter.

Réunion et stage, en présentiel ou en visio, rendez-vous téléphonique de 30 minutes pour toutes et tous les syndiqué.e.s qui nous font confiance. Toutes ces actions ont permis aux syndiqué.e.s de connaître les nouveautés dans le barème, les règles du mouvement, et d'adopter la meilleure stratégie pour augmenter leur chance d'obtenir une mutation.

Courant mai, vérification du barème. A nouveau pendant 3 jours, les commissaires paritaires du SNES-FSU se réunissent pour travailler sur les barèmes affichés. **Cela a permis de corriger un certain nombre d'erreurs ou d'oublis** : vœux mal organisés, points de rapprochement de conjoint.e manquants, mutation simultanée non prise en compte par l'administration, année de TZR non bonifiée, des aides pour les dossiers sociaux ou médicaux.... **Sans le travail des militant.e.s, de nombreuses erreurs seraient restées dans les barèmes des candidats.**

Pour le second degré, le barème définitif a été affiché fin mai, les résultats des mutations seront communiqués le 17 juin. **Si besoin, recours et révision d'affectation seront à organiser** avec l'aide du SNES-FSU.

La loi dite de « transformation de la fonction publique » est mise en oeuvre depuis le 1er janvier 2020 pour les mutations des personnels.

L'objectif affiché par le gouvernement était de « rénové » le dialogue social... en supprimant des instances qui garantissent nos droits et la transparence, notamment dans tous les actes de gestion des carrières et de mobilité. **Conséquences de la mise en oeuvre de la loi : bidouillages, erreurs et bricolage !**

La FSU continue d'exiger le retour à une réelle démocratie sociale et transparente avec le retour du paritarisme, c'est pour cela que lors des élections professionnelles de décembre 2022, je vote pour les listes de la FSU.

Damien MASSON, commissaire paritaire SNES-FSU